



**Un rendez-vous pour les amoureux des sports et de la nature !
Dans le cadre de la fête nationale de la nature !**

Accessibilité à tous / Gratuité de toutes les prestations proposées au public

Course nature : « Parent-enfant » / Evènement éco responsable.

Samedi 21 mai, sera organisée la deuxième édition de la journée sport nature en milieu naturel. Pratiquer sa passion, se dépenser tout en ayant la possibilité de découvrir le patrimoine naturel local, voici le but de cette journée éco-sportive dont le point de rendez-vous est fixé sur l'Aire Guy Manganelli à PUGET SUR ARGENS, située aux portes du domaine de la Lieutenante.

De nombreuses associations sportives et environnementales seront présentes pour vous proposer des animations ludiques et éducatives : randonnée pédestre, balade à VTT, tir à l'arc, escalade, découverte de la faune et de la flore.... Un village d'exposants et des stands seront présents au point de départ des différents itinéraires de pratique.

Ouverture des festivités : **à 8h30**, la journée se terminera aux alentours **de 18h30**. Venez nombreux pour participer à cette journée exceptionnelle.

FICHE D'IDENTITE DU PROJET

La mairie de Puget sur Argens organise pour la 2^{ème} édition cette fête destinée à mettre en valeur le milieu naturel et les sports de nature. A ce titre, elle a en charge la conception, la programmation, la coordination, le bon déroulement et la communication de l'évènement.

Fort du succès remporté l'année précédente avec notamment **plus de 500 visiteurs** et **une vingtaine d'exposants**, la commune souhaite réitérer cet évènement avec quelques nouveautés comme cette volonté de s'inscrire dans la **fête nationale de la nature** et l'organisation d'une **course pédestre parents-enfants**.

Nom du projet: Journée sport nature

Date : Le samedi 21 mai 2016 de 8h30 à 18h30

Lieu : Commune de Puget sur Argens au 4822 bd du Général Leclerc "Espace Manganelli" et forêt communale du Défens.

Contexte : Forêt communale du Défens (gestionnaire : l'ONF), parking et aire de pique-nique Manganelli (terrain communal), réseau natura 2000 directive oiseaux territoire (NATURA 2000 Territoire de la CAD).

Superficie : Forêt communale 321 ha et 20 km de linéaire, Espace Manganelli 5500 m², parking 3500 m², zone de pique-nique 12 000m².

Nature : Accessibilité à tous / Gratuité de toutes les prestations proposées au public

COURSE NATURE DES MEULIERES PARENTS-ENFANTS



► Description de l'épreuve

Dans le cadre de la 2^{ème} édition de la journée Sport Nature organisée par la mairie de Puget sur Argens, la mairie et l'API coorganisent une course nature : la course des meuliers « Parent-Enfant » qui se déroulera par équipe de 2 sur un parcours comportant 2 boucles : 0.8km et 5.5km.

Pour chaque équipe Parent-Enfant, « l'enfant » effectuera seul une première boucle (0.8km). Une fois celle-ci terminée, il transmettra le témoin au « Parent » qui effectuera seul une seconde boucle de (5.5km) et enfin l'« Enfant » et le « parent » effectueront ensemble la première boucle de 0.8km pour finir ensemble sur la ligne d'arrivée.



Cette course aura lieu le **21 mai 2016 avec un départ à**

10h15, en pleine journée sport nature. Le départ et l'arrivée de la boucle sont situés sur l'Espace Guy Manganelli (derrière le parking).

► *Qui peut participer ?*

Une équipe doit être composée « d'un père ou d'une mère » et de « son fils ou sa fille ». Les membres d'une équipe doivent être de la même famille (lien de parenté légal).

Ils peuvent ne pas être licenciés dans un club d'athlétisme et dans ce cas doivent **présenter obligatoirement lors de leur inscription un certificat médical.**

L'« Enfant » doit être âgé au minimum de 6 ans et au maximum de 12 ans (enfants nés entre 2003 et 2009) le jour de l'épreuve. Il n'y a pas de condition d'âge pour le « Parent ».



► *Classement et récompenses*

Le classement sera déterminé au passage de la ligne d'arrivée par le participant de chaque équipe arrivant en second.

Récompenses :

- **Aux 3 premiers aux scratches et à l'ensemble des concurrents**

► *Ravitaillements*

2 ravitaillements liquides et solides sont prévus sur le parcours, l'un au kilomètre 2.5, l'autre à l'arrivée.

► *Inscriptions*

L'inscription est de 5 euros pour l'ensemble du duo et peut se faire soit sur place le jour de l'épreuve (de 8h30 à 10h), soit en renvoyant le bulletin d'inscription disponible au dos du flyers soit en téléchargeant sur le site : <http://www.pugetsurargens.fr/> et en le renvoyant à l'adresse suivante *avant le 18/05/16* :

API (Association des Parents Indépendants) 137 bd Cavalier

83480 PUGET SUR ARGENS

Contact : Elodie Gravouil / Tél : 06 98 89 82 05 / email : api-puget@wanadoo.fr

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter Mme Elodie Gravouil par téléphone au 06 98 89 82 05 ou par mail : api-puget@wanadoo.fr.

LES OBJECTIFS DE CETTE JOURNEE SPORT NATURE :

- **Sensibiliser** la population à la **richesse de notre patrimoine naturel et culturel**
- Chercher à faire **adopter une attitude éco citoyenne en milieu naturel** et à **concilier et canaliser les pratiques.**
- **Mettre en relation** les acteurs **environnementaux** et écologiques et les **pratiquants d'activités en milieu naturel**
- **Promouvoir** les prestataires environnementaux, de sports de nature et handi-sport.

En réponse à ces objectifs il est prévu de:

- **Mettre en valeur le site de la forêt communale** de Puget (forêt du Défens) en réunissant autour d'une fête, sous la forme de stands ludiques, informatifs et d'ateliers d'initiation (vtt, tir à l'arc, escalade....etc) :
 1. **les associations environnementales** pour faire découvrir les richesses écologiques de notre territoire et pour encourager la sensibilisation à l'environnement
 2. **Les associations de sport de nature** parce qu'elles sont vectrices de certaines valeurs liées au respect de l'environnement, parce que c'est une façon ludique de s'immerger en milieu naturel et pour encourager ces pratiques liées au bien être et à la santé
 3. **Les institutions liées au Sport de nature** pour un rappel des bonnes pratiques et de la réglementation sportive

CETTE MANIFESTATION S'ADRESSE A:

- La population locale
- Aux structures éducatives
- Aux touristes

SITES D'ACCUEIL ET DE PRATIQUES

Cette manifestation est répartie sur 4 zones:

ZONE 1:

- **L'Espace Manganelli** : C'est le village des exposants, sa superficie est de 5500m², c'est un endroit ombragé par une pinède et des chênes. Cet espace est organisé en 3 pôles:
 1. Le stand d'accueil et le podium à l'entrée pour informer et orienter le public
 2. Les stands des exposants avec un pôle environnement, un pôle sport de nature et un pôle actions de solidarité. Sur ce village certaines activités de sports de nature seront proposées : l'escalade avec un mur mobile d'escalade, le tir à l'arc, l'initiation au VTT, une tyrolienne pour l'accrobranche, l'initiation à la pêche à la mouche, équitation (poney), des activités nature pour les enfants.
 3. Un espace de restauration, un espace pique-nique, un espace organisé par thématiques:
 1. L'environnement
 2. Les sports de nature et handisport
 3. La restauration
 4. Les associations à caractère social
 5. Les produits locaux

ZONE 2:

- **La forêt communale du Défens** avec **20 kms d'itinéraires sur sentier**
C'est le point de départ et le lieu prioritaire pour les activités nature ou de sports de nature.
Elle est située à 300m du village des exposants.
Sur cet espace, seuls les sentiers seront utilisés. Les activités proposées sont réparties **en 4 pôles**:

1. **La course nature parent-enfant des meulières avec ces 2 boucles**
2. **Le pôle trail, randonnée pédestre, sensibilisation à l'environnement et course d'orientation**
avec comme thématique :
La découverte du patrimoine (sentier des meules), la découverte des végétaux méditerranéens, la découverte de la faune, du milieu aquatique avec une découverte de la pêche et une découverte à travers 2 parcours du trail et de la marche nordique.
 1. **Le pôle VTT** avec une boucle de 7 km.
 2. **Le pôle pêche** avec une découverte du milieu aquatique dans un des petits lacs de la forêt communale.

ZONE 3:

- **Un espace pique-nique** de 12 000m² aménagé, permettra au public qui le souhaite de manger sur place et de profiter du stand de restauration.

ZONE 4

- **Le parking** : véhicules motorisés et vélos
C'est un parking déjà existant d'une superficie de 3000m², pouvant accueillir une cinquantaine de véhicules, sur ce site nous installerons **deux toilettes chimiques**.

PROGRAMME - TOUT AU LONG DE LA JOURNEE DE 8H30 A 18H30

- ❖ **ACTIVITES ET STANDS REPRESENTANT LES SPORTS DE NATURE TERRESTRES** (vtt, pêche, escalade, accrobranche, tir à l'arc, trail, marche nordique....)
- ❖ **ACTIVITES ET STANDS HANDISPORT DE NATURE**
- ❖ **ACTIVITES DE SENSIBILISATION AUX BONNES CONDUITES A ADOPTER EN MILIEU NATUREL**
- ❖ **ACTIVITES ENVIRONNEMENTALES** (découverte faune, flore locale, sensibilisation aux espèces protégées, au tri des déchets, naturopathie, rallye photos....)
- ❖ **STAND ET ACTIVITES A CARACTERE SOCIAL** (don du sang, produits locaux...)

- ❖ **COURSE PEDESTRE PAR EQUIPE PARENT-ENFANT A 10H15 ET TOMBOLA EN PARTENARIAT AVEC L'API** (association des parents indépendants)



INFOS PRATIQUES

ACCES: Espace Guy Manganelli . Commune de Puget sur Argens au 4822 bd du Général Leclerc dans le quartier de la lieutenantante

En venant de Fréjus:

L'accès à la fête des sports de nature sera fléché depuis le feu (à droite) après Buffalo Grill .

En venant du Muy :

L'accès à la fête des sports de nature sera fléché depuis le centre ville de Puget

En venant de Bagnols:

L'accès à la fête des sports de nature sera fléché depuis l'indication domaine de Cabran en direction de Fréjus (rte de Bagnols)

CHARTRE DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

La forêt communale du Défens est inscrite en zone Natura 2000, à ce titre, elle possède une richesse écologique importante notamment au niveau ornithologique où pas moins de 43 espèces d'oiseaux sont recensés. Le public va être amené à traverser de nombreuses zones naturelles protégées. Tous les bénéficiaires s'engagent à respecter les règles suivantes :

- **CIRCUITS** : Rester tout au long du parcours sur les chemins ou sentiers balisés. Il est formellement interdit de sortir des circuits balisés.
- **PAUSE PIQUE-NIQUE, EN-CAS** : Tous les participants s'engagent à déposer leurs détritres dans les poubelles situées dans les zones d'accueil du public.
- **DECHETS** : il est formellement interdit au public de laisser des déchets tout au long des parcours, des containers seront disponibles sur le village des exposants pour trier ses déchets.
- **CUEILLETTE** : toute cueillette de fleurs ou plantes est interdite.

EVENEMENT ECO RESPONSABLE:

1. Promotion de la mobilité douce :

LE VELO

Pour rejoindre le site de la manifestation, nous avons choisi d'encourager les déplacements en vélo,

Itinéraire préconisé et balisé

Itinéraire à partir du quartier du Gabre et passant par la piste du Ball trap et le domaine de Cabran.

Un vélo bus sera proposé pour se rendre en groupe sur le site avec un départ prévu à 10h du quartier du Gabre (face à l'entrée de la piste du ball trap)

La tombola gratuite

En fin d'après-midi, un tirage au sort sera effectué pour récompenser le public venu en vélo.

(de nombreux lots à gagner).

Prêt de vélos

Le stand décathlon assurera le prêt gratuit de vélos enfants, adultes et électriques + casques

LA NAVETTE GRATUITE

Un bus est prévu pour emmener la population du centre-ville de Puget sur le site de la journée Sport Nature.

Le départ se fera à partir de l'Espace Victor Hugo.

Le retour se fera à partir de l'arrêt de bus de la lieutenant

LE MATIN

Horaires aller: 9h et 10h

L'APRES-MIDI

Horaires aller: 13h30 et 14h30

Horaires retour: 16H et 18H

2. Le tri des déchets:

ZONES DE TRI

Des zones de tri ont été prévues sur le village des exposants.

Des affiches de sensibilisation et une équipe d'éco-bénévoles permettront au public d'adopter les bonnes pratiques.

CONSIGNES SUR LA PRATIQUE DES ACTIVITES:

1. Toutes les activités proposées au public seront gratuites et se pratiqueront à partir des stands des exposants.
2. Une inscription sera effectuée sur le stand de l'activité.
3. L'activité se déroulera ou sur le site de pratiques ZONE 2 (itinéraires de pratique) ou sur le stand de l'exposant ZONE 1 (village des exposants);
4. Le programme et un plan de ces 2 ZONES seront remis au public à l'entrée du village exposant.
5. La durée des activités proposées ne dépassera pas 1h30

TENUE APPROPRIEE

Penser à avoir une tenue appropriée en fonction de l'activité (baskets, short ou jogging, casquette, sac à dos, gourde)

Pour l'activité VTT, pensez à prendre votre vélo et votre casque, le prêt des vélos sur place sera limité.

RESTAURATION

Possibilité de se restaurer sur place :

- **COMITE DES FETES PUGETOIS**

Contacts :

Cyril MACAGNO

Responsable du patrimoine / Agent de développement du territoire

Tél. 06 88 77 28 92 / 04 94 45 52 80

Email : c.macagno@mairie-puget-sur-argens.com

Mairie de Puget sur Argens - 137 Bd Cavalier - 83480 PUGET SUR ARGENS